

Plan Local d'Urbanisme

4.1 - Plan général

Approuvé par délibération du conseil municipal du : 11/10/2017

Modification n°1 approuvée par délibération du conseil municipal du : 14/09/2023



INFORMATIONS PONCTUELLES

★ Château de Montmayeur à titre informatif

PRESCRIPTIONS SURFACIQUES

- Aménagement de voirie automobile et cheminement piéton
- Aménagement du parking de la mairie et de l'école
- Bâtiment services techniques et stationnement
- Extension cimetière
- Pré-emplacement réservé pour des équipements (R.123-11 d)
- Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation (L.123-1-5 16° et R.123-3-1)
- Sécurisation et aménagement du carrefour

PRESCRIPTIONS PONCTUELLES

▲ Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (R.123-12 2)

INFORMATIONS SURFACIQUES

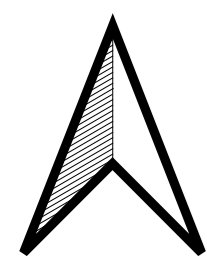
- Bâtiment agricole accueillant du bétail
 - Bâtiment non cadastré
 - Cimetière
 - Corridors écologiques
 - Pelouse sèche
 - Périmètre Architecte des Bâtiments de France
- ZONES**
- zone d'urbanisation future après modification ou révision du P.L.U
 - zone agricole
 - zone agricole destinée à recevoir des ouvrages nécessaires au réseau d'assainissement collectif
 - zone agricole protégée en raison de la présence d'une Zone Humide
 - zone naturelle et forestière
 - zone de jardin
 - zone naturelle protégée en raison de la présence d'une Zone Humide
 - zone urbanisée correspondant aux noyaux anciens d'urbanisation, secteurs les plus denses de la commune
 - zone urbanisée correspondant aux extensions des noyaux anciens denses
 - zone urbanisée à vocation économique
 - zone urbanisée à vocation économique concernée par une zone humide
 - zone d'urbanisation future

Emplacements réservés

numéro	désignation	bénéficiaire	superficie
1	extension cimetière	commune	546.42 m ²
2	sécurisation et aménagement du carrefour	commune	104.58 m ²
3	aménagement de voirie automobile et de cheminement piéton	commune	840.47 m ²
4	sécurisation et aménagement du carrefour	commune	129.36 m ²
5	aménagement du parking de la mairie et de l'école	commune	548.19 m ²
6	bâtiment services techniques et stationnement	commune	3292.69 m ²

Servitudes de pré-localisation

numéro	désignation
1	aménagement d'espace public
2	aménagement de voirie automobile et de cheminement piéton
3	aménagement de cheminement piéton



0 250 500 m

